

Bulletin-Info

NOUVEAUX MEMBRES

Janvier–Février–Mars 2010
Volume 14, Numéro 1

Dans ce numéro

1 Nouveaux membres

2 Nouvelle définition de véhicule lourd
Transport de matière en vrac
Charges et dimensions des véhicules

3 44ème congrès annuel

4 Période de dégel

Membre régulier

Excavation Gabriel Gravel Inc.
Membre # 1708
692, rue des Cyprès
Amos (Québec)
J9T 3J7
Tél. : 819-732-4609

Membre ATEPCAQ

Transport B.R. Grégoire Inc.
Membre # 7014
109, petit rang 7
Plessisville (Québec)
G6L 2Y6
Tél. : 819-362-8813

Membres associés

Mallette
Membre # 1709
14, chemin des Poirier, bur. 200
Montmagny (Québec)
G5V 4L1
Tél. : 418-248-5777

Camions Lussicam Trans-Canada Inc.
Membre # 1710
1041, rue Nobel
Sainte-Julie (Québec)
J3E 1Z4
Tél. : 450 649-6198

Bur. : 418-650-1877
Bur. : 800-268-7318
Fax : 418-650-3361
Courriel : apmlq@videotron.ca
Site Web : apmlq.com

APGQ

L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DE GRUES DU QUÉBEC

RLVQ

REGROUPEMENT DES LOUEURS DE
VÉHICULES DU QUÉBEC

Bienvenue !

LES ASSURANCES
**GAUDREAU
DEMERS** ASSURANCE S.
Courtiers en assurance de dommages

Louis Pariseau, C.A.F.A.S.
Courtier en Assurance de dommages
Vice-Président
lpariseau@gaudreaudemers.com

5095 Boul. Jean-Talon Est, bureau 2003
Montréal QC H1S 3G4
Tél. : 514-374-9944
1-877-860-1412
Fax : 514-374-2923

partenaire du
intergroupe



Transport

Nouvelle définition de véhicule lourd

Des modifications réglementaires et administratives sont en cours afin de mettre en vigueur, au printemps 2010 (date exacte à confirmer), la nouvelle définition de « **véhicule lourd** ». Plusieurs questions nous ont été adressées et il nous fait plaisir de joindre à ce bulletin deux documents explicatifs qui, nous l'espérons, répondront adéquatement à vos interrogations. Le premier document explicatif intitulé Info-Camionnage no 08.02.10, du type « Foire aux questions », répond aux questions les plus souvent posées concernant le changement législatif et réglementaire. Le second consiste en une brochure explicative résumant de façon succincte les nouvelles règles et leurs implications.

Il est très important de souligner que l'adoption d'une nouvelle définition de « **véhicule lourd** » reposant sur le poids nominal brut des véhicules (PNBV) n'implique aucun changement en ce qui concerne l'immatriculation des véhicules, tant du côté des remorques que des véhicules motorisés. Tous les véhicules garderont les mêmes plaques et le prix de l'immatriculation ne sera pas affecté par ce changement. L'immatriculation des véhicules continuera à reposer sur leur masse nette ou sur leur nombre d'essieux.

De plus, il est important de noter que l'entrées en vigueur de la nouvelle définition de « **véhicule lourd** » n'aura également pas d'incidence sur les permis de conduire. Toutes les personnes pourront continuer à conduire les mêmes véhicules avec les mêmes permis de conduire. Contrairement à la rumeur qui circule, les entreprises n'ont pas à craindre que leurs employés ne puissent plus conduire les véhicules qu'ils conduisent actuellement.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à nous contacter au 1-800-268-7318.

Transport de matières en vrac

Le Ministère des Transports du Québec a procédé à la révision annuelle des tarifs et a majoré ses grilles tarifaires pour l'année 2010 applicables au transport en vrac d'agrégats dans le cadre des ses contrats.

Les tarifs de camionnage de matières en vrac qui sont fixés par le Ministère sont contenus dans le *Recueil des tarifs de transport de matières en vrac du MTQ, volume 3, en vigueur le 1^{er} janvier 2010*. Les recueils de tarifs de camionnages en vrac sont accessibles sur le site Internet du Ministère, à l'adresse électronique suivante : www.mtq.gouv.qc.ca, sous la rubrique « camionnage, camionnage en vrac ».

Charges et dimensions des véhicules

Veillez prendre connaissance des 2 Infos Camionnage ci-joints concernant les appareil d'arrimage ainsi que les normes de charges et de dimensions des véhicules.



44ème congrès annuel

Le 44^{ème} Congrès annuel approche à grands pas!!! Celui-ci aura lieu au Fairmont Mont Tremblant.

Si vous n'avez pas encore fait votre réservation à l'hôtel, nous vous invitons à procéder immédiatement au numéro sans frais 1-877-277-3767.



La ministre des Transports, Mme Julie Boulet, sera l'invitée d'honneur lors du dîner offert par Hewitt Equipement le vendredi, 23 avril 2010. C'est à ne pas manquer.

Nous vous rappelons également que pendant ces 2 jours, de nombreux sujets d'intérêts seront traités :

- Le coût de revient, un outil de gestion incontournable ;
- La pénurie de main d'œuvre, mythe ou réalité
- **Déneigement**
 - Le comité stratégique de déneigement ; améliorer la sécurité pendant les opérations de déneigement ;
 - Les contrats de déneigement.
- **Négociations collectives 2010–2013 ;**
- **La nouvelle réglementation CSST, des amendes des plus salées...**
- **Loi sur l'équité salariale, votre entreprise est-elle visée ?**



Comme vous pouvez le constater, les sujets vous touchent et, de plus, les ateliers seront encore une fois reconnus comme activités admissibles au 1% pour la formation.

Nos membres associés promettent d'être nombreux pour vous rencontrer à leur kiosque entre les ateliers et lors du cocktail prévu le vendredi 23 avril de 17 h 00 à 19 h 00. Ne les décevons pas et réservez ces deux jours pour venir partager avec vos confrères.

<p>REMORQUES LEWIS 499, chemin du Grand Rang La Présentation, St-Hyacinthe (Québec) J0H 1B0 Tel. : (450) 796-5656 Fax : (450) 796-5609 Sans frais : 1-877-796-5656 Info@remorqueslewis.com http://www.remorqueslewis.com</p>	<p>Jacques Lewis Président</p> <p>CARGOS FERMÉS DE TOUTES DIMENSIONS PETITES REMORQUES BENNES BASCULANTES BOTTOM DUMP REMORQUES DROITES TÉLÉSCOPIQUES SURBAISSÉES FARDIERS</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

REMORQUES LEWIS



Période de dégel 2010

Le ministère des Transports du Québec rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds et aux expéditeurs que, comme chaque année, les limites de charges autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics pour tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant cette période.

Pour la période de dégel 2010, les dates de début et de fin visées de la période de restriction des charges pour chacune des zones de dégel sont les suivantes :

- ZONE 1** : du 8 mars (00 h 01) au 7 mai (00 h 01)
ZONE 2 : du 8 mars (00 h 01) au 7 mai (00 h 01)
ZONE 3 : du 15 mars (00 h 01) au 14 mai (00 h 01)

Zones de dégel pour l'année 2010



ASSURANCES MICHEL BROUSSEAU Ltée

Cabinet de Services Financiers

Vincent Fréchette, FPAA, C.d'A.Ass.
 Vice-président exécutif
 Courtier en assurance de dommages

5665 Royalmount, Suite 200
 Ville Mont-Royal
 (Québec) H4P 2P9

Téléphone : (514) 288-9141
 Sans frais : 1 (800) 361-0610
 Télécopieur : (514) 288-9824
 Cellulaire : (514) 953-9719
 Courriel : vfrechette@ambinc.ca

AVIS DE DÉCÈS

C'est avec une profonde tristesse que nous vous informons du décès de monsieur Gérald Bérubé, gouverneur de l'Association (a été président en 1985).

Nos plus sincères sympathies aux personnes éprouvées.

